



Commission Consultative des Services Publics Locaux

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

1) PRÉAMBULE

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales modifié récemment par la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dispose que les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants créent une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière

Conformément à cet article, « le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente. »

2) FONCTIONNEMENT ET RÔLE DE LA COMMISSION

Cette commission examine chaque année sur le rapport de son président :

- Les rapports annuels d'activité établis par les délégataires de service public,
- Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement,
- Un bilan des activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière,
- Le rapport annuel d'exécution établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

De plus, la commission est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant sur :

- Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce,
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie,
- Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce,
- Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

La majorité de ses membres peut également demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

3) COMPOSITION

Elle est présidée par le Maire ou son représentant. Sa composition est fixée par l'assemblée délibérante. Elle comporte des membres de l'assemblée à la représentation proportionnelle et des représentants d'associations d'usagers. Chaque membre de cette commission peut se faire représenter.

En outre, en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées pourront participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission.

La composition de la commission de la Ville de Dole a été fixée par la délibération n° 20.02.06.13 du 2 juin 2020.

Ainsi, compte tenu de la teneur des dossiers dont l'examen sera confié à cette instance, il a été proposé de nommer dans cette commission, outre son président, 8 membres élus et d'appeler à participer aux travaux de la commission des membres des associations représentatives compétentes dans les domaines suivants :

- protection et garantie des droits des consommateurs, monde économique et commercial,
- protection de l'environnement,
- protection du logement,
- protection du cadre de vie et de la famille.

Les 8 membres titulaires élus de cette commission sont :

1. Madame Maryline MIRAT
2. Monsieur Stéphane CHAMPANHET
3. Monsieur Jean-Pierre CUINET
4. Monsieur Philippe JABOVISTE
5. Madame Nathalie JEANNET
6. Monsieur Jean-Pascal FICHÈRE
7. Monsieur Hervé PRAT
8. Monsieur Timothée DRUET

Conformément à la délibération du n°20.02.06.13 du 2 juin 2020, la Présidence est assurée Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX représenté par Madame Isabelle MANGIN.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire de désigner les représentants des associations d'usagers œuvrant dans les domaines mentionnés plus haut.

Ainsi, les associations représentées au sein de la CCSPL sont les suivantes :

- Représentant des locataires à Dole du Jura Habitat,
- Dole Environnement,
- Office Intercommunal de Commerce,
- CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie).

4) TRAVAUX DE LA COMMISSION

Conformément à l'article L.3131-5 du Code de la commande publique « *Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, y compris dans le cas prévu à l'article L. 1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.* »

1. Réunion du 15 juin 2022 : examen des rapports annuels d'activité établis par les délégataires de service public

• Rapport annuel d'activités 2021 de la Délégation de Service Public Crématorium

Le crématorium de Dole est ainsi géré par voie de délégation de service public dans le cadre d'un contrat de concession de 30 ans, qui a pris effet au 19 avril 2012 et s'achèvera le 18 avril 2042, avec la Société TANIER est devenue FUNECAP EST. Il est entré en exploitation en décembre 2014.

Une présentation détaillée du rapport d'activités 2021 a été effectuée par le délégataire, faisant état notamment des éléments suivants :

- Le nombre de crémations effectuées en 2021 est de 636 (contre 675 en 2020),
- La répartition par origine géographique des défunts avec crémation à Dole :
 - ✓ Commune de Dole : 152 (23,9 %)
 - ✓ Communes du Grand Dole : 163 (25,6 %)
 - ✓ Autres communes du Jura : 213 (33,5 %)
 - ✓ Départements Bourgogne Franche-Comté : 98 (15,4 %)
 - ✓ Autres départements : 10 (1,6 %)
- La salle de recueillement a été utilisée à 465 reprises (contre 466 en 2020), et à 155 reprises pour la célébration de cérémonies personnalisées (contre 132 en 2020),
- Le montant annuel du chiffre d'affaires s'élève à 39 606 € en 2021 (soit - 9 % par rapport à 2020) ; le résultat d'exploitation, est de 70 154 €,
- Le montant de la redevance 2021 versée à la Ville de Dole est de 4 958 € de redevance d'occupation et 15 864 € de redevance variable sur CA.

Le coût d'une crémation d'une personne adulte est de 754,29 € en 2021.

Le groupe déploie la certification ISO 14001 (management de l'environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums. L'obtention de cette certification est prévue en 2022 pour les premiers crématoriums du groupe Funecap.

Avec une recommandation Globale de 9,5/10 sur les enquêtes de satisfaction (moyenne calculée sur 248 retours de familles).

Le personnel dédié au crématorium de Dole est constitué de :

- un responsable du crématorium (temps plein)
- un agent de crémation polyvalent (temps plein)
- un conducteur d'appareil (temps partiel)

33 055 € d'investissements par Funecap pour maintenir et entretenir le crématorium en 2021 (réglages portes, climatisation, façade, etc.)

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2020

• **Rapport annuel d'activités 2021 de la Délégation de Service Public Chauffage Urbain**

Les équipements de production et de distribution de chauffage sur le territoire de la Ville de Dole situé sur la rive droite du Doubs sont exploités par la société SOCCRAM, filiale d'Engie Réseaux, par le biais d'une délégation de service public qui a pris effet au 1^{er} juillet 2010 et dont l'échéance est fixée au 30 juin 2034.

Les éléments principaux d'évolution en 2021 sont les suivants :

Aspects techniques :

Le réseau compte 33 790 abonnés.

Les principaux abonnés sont Grand Dole Habitat, les deux centres hospitaliers, la Ville de Dole et l'OPH du Jura.

Linéaire de réseau + 10% avec 15,2km, 84 sites raccordés, 33 970 kW de puissance souscrite, 4700 équivalent logements

Le raccordement de la maison de retraite St Joseph a été effective le 11 juin 2021, puissance souscrite et facturée de 276 kW.

Le raccordement des abonnés de la branche Îlot Briand- Rockefeller aura été effective, le 05 octobre 2021, puissance souscrite et facturées de 1 254 kW

Au 31 décembre 2021 la somme des puissances souscrites de la DSP est de 34 021 kW pour 33 790 kW facturées.

Aspects environnementaux :

Pour l'année 2021, la saison de chauffe en moyenne s'est terminée le 2 juin pour redémarrer le 21 septembre.

La mixité annuelle est décomposée comme suit :

- Bois : 51,92 %
- Gaz : 12,35 %
- Cogénération : 35,71 %
- Fioul : 0,03 %

Le réseau n'a pas subi d'incident de fonctionnement ayant entraîné une rupture de fourniture.

Vente de chaleur en hausse + 19% grâce aux nouveaux raccordements 2021 et conséquence de la rigueur climatique

Mixité énergétique : Part bois en hausse avec 52%

Label écoréseau 2021

Aspects financiers :

La facture finale d'énergie pour les Abonnés a augmenté pour passer de 88,07 € TTC/MWh en 2021 par rapport à 78.43 € TTC/MWh en 2020, soit une augmentation de +12.29 %, sous l'impact de l'envolée du prix des énergies fossiles dont le Gaz dans le contexte géo politique.

La mise en place du bouclier tarifaire sur le gaz à destination des logements dès le 1er/10/2021 devra diminuer le prix au MWh in fine.

Les ventes de chaleur ont représenté 54 098 (contre 45 479 MWh en 2020), soit une augmentation de l'ordre de +18,95 % par rapport à l'année précédente.

Perspectives : arrêt de la cogénération en 2023, projet de création d'une nouvelle chaufferie, verdissement du réseau avec 90% d'ENR, réduction des consommations de gaz et des émissions de CO2.

Les membres de la Commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20230619-DCM2023025-DE
Date de télétransmission : 27/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023

- **Rapport annuel d'activités 2021 de la SPL HELLO DOLE pour la Délégation de Service Public « La Commanderie »**

Une présentation détaillée du rapport d'activités 2021 a été effectuée par le délégataire, faisant état des éléments suivants :

- Données statistiques :
 - 29 918 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2021, contre 24 162 en 2020 soit une augmentation de 24 %,
 - 114 jours d'occupation des salles (contre 59 en 2020),
 - 65 manifestations différentes (activités économiques : 22 ; culturelles : 24 ; salons : 1 et activités diverses : 18), contre 34 en 2020 (+91%),
 - 281 358 € de production vendue contre 126 779 € en 2020.
- Action de promotion et de communication :
 - Réseau évènementiel : membre de la Fédération des EPL, membre du Club Affaires CRT Bourgogne Franche-Comté ce qui lui permet de participer à diverses opérations de communication et de promotion de l'activité de la Commanderie,
 - Réseau tourisme : Collectif Patrimoine et Culture, Collectif Itinérance, Collectif Jura « Activités plein air », office de tourisme de France, MASCOT
 - Rédaction de Guide : Guide Réunir, l'Évènementiel, Guide Bedouk, 1001salles.com
 - Rédaction de plaquettes de communication.

Le résultat avant IS est de - 1 672 € pour l'année 2021.

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021
--

- **Concession de services pour l'acquisition de biens immobiliers situés dans le périmètre Action Cœur de Ville, confiée à la SPL Grand Dole Développement 39 :**

La concession de services d'une durée de 20 ans qui a pour objet :

- l'acquisition de biens immobiliers,
- la réalisation de travaux d'aménagement,
- l'exploitation des biens pendant la durée de la concession,
- la rétrocession à la ville de Dole des biens à l'expiration de la concession.

Il s'agit d'une concession établie sur le périmètre de la convention Action Cœur de Ville, signée avec l'État en juin 2018. À chaque acquisition de bien consenti, la concession fait l'objet d'un avenant pour ajouter ce bien dans son périmètre.

Au 31 décembre 2021, les biens acquis dans le cadre de cette concession sont les suivants :

- 44-46 Grande rue, composé d'un local de 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces au premier étage, d'un grenier et d'une cave (surface de 261 m²),
- 48 Grande rue, composé d'un local commercial au rez-de-chaussée et d'une cave (surface de 60 m²),
- 15 Grande rue, composé de deux locaux commerciaux au rez-de-chaussée, une cour intérieure, un appartement T2 à l'étage ainsi qu'un studio, à l'étage supérieur un autre appartement T3 relié à une galerie et un appartement T1 au fond de cour. Des greniers au 3^{ème} étage et un vide sanitaire au sous-sol (surface de 419 m² dont 300 m² de logements),
- 9 Grande rue, composé d'un local commercial et une cave (surface de 25 m²),
- 7 Grande Rue : un local commercial en demi-niveau avec sanitaire et une cave voutée en sous-sol aménagée en laboratoire pour la boulangerie (surface de 91 m²),
- 22 Grande Rue : un local commercial de 36 m² et une petite cave, situé sur la Grande Rue à Dole. Surface : 36 m²,
- 29 Grande Rue : un local commercial au RDC de 40m² et une grande cave de 82 m², situé sur la Grande Rue à Dole. Surface : 122 m².

Éléments marquants de 2021 :

Crise sanitaire liée à la Covid-19 continue d'avoir des incidences sur les commerces et le restaurant qui ont dû fermer sur des périodes définies selon les règles gouvernementales

Deux nouveaux locaux commerciaux ont été achetés :

- 22 Grande Rue : Acquisition le 01/04/2021, en copropriété avec Grand Dole Habitat
- 29 Grande Rue : Acquisition le 06/08/2021

Les éléments financiers en € HT :

DEPENSES	Bilan initial	Etat des dépenses réglées au 31/12/2021	Dépenses à régler en 2022	Bilan consolidé au 31/12/2021
Acquisition	520 445,00 €	799 519,00 €	- €	799 519,00 €
Etudes et honoraires	13 000,00 €	33 337,00 €	17 000,00 €	50 337,00 €
Travaux et équipement	117 300,00 €	196 856,00 €	143 000,00 €	339 856,00 €
Maitrise d'ouvrage	32 600,00 €	29 810,00 €	6 000,00 €	35 810,00 €
Total	683 345,00 €	1 059 522,00 €	166 000,00 €	1 225 522,00 €

Soit un bilan prévisionnel consolidé de 1 225 522 € HT

Ecart avec le bilan au 31/12/2020 : 1 224 185 € HT. L'écart de 1 337 € HT est négligeable pourtant les montants de travaux entre les estimations et les offres entreprises ont considérablement augmenté et impactés les équilibres de bilan pour les sous-opérations concernées.

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021

- **Concession de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Cuisine Centrale, confiée à la SPL Grand Dole Développement 39 :**

La concession de travaux est conclue pour une durée de 20 ans (signée le 2 mars 2017) et a pour objet :

- la réalisation de travaux de réhabilitation et extension,
- l'entretien et la maintenance pendant la durée de la concession,
- l'exploitation pendant la durée de la concession,
- la rétrocession à la Ville de Dole à l'expiration de la concession.

La cuisine centrale, située 175 rue Picasso à Dole, se compose d'un bâtiment d'une surface totale de 590m² et d'un terrain de 5 323m².

L'extension porte sur un total de 258m² en supplément du bâtiment réhabilité permettant ainsi d'atteindre une production pouvant aller jusqu'à 4 000 repas par jour.

Le bâtiment a été livré en septembre 2017 et est occupé par le Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale « la Grande Tablée » qui loue le bâtiment pour 9 167 € par mois, soit 110 000 € par an.

Eléments marquants de 2021 :

- Réparation du réseau au niveau du bac à graisse.
- Mise en place d'une rampe de pulvérisation, traitement d'eau CO2 sur aéroréfrigérant « chambres froides et production ».
- Remplacement et motorisation du portail.
- Lancement d'une étude de faisabilité pour adapter les locaux à la future réglementation imposant des contenants réutilisables (extension des locaux pour stockage contenants et tunnel de lavage) pour un montant de 8235 € HT, mais pour l'heure pas de décision ou de choix faits pour le remplacement des bacs, sachant que les besoins de place et de stockage sont toujours existants et que le Syndicat Mixte de la Grande Tablée est en cours de réflexion à ce sujet.

Éléments financiers en € HT :

DEPENSES	Bilan initial	Etat des dépenses réglées au 31/12/2021	Dépenses à régler en 2022
Acquisition			
Etudes et honoraires *	124 460,00 €	179 137,00 €	8 235,00 €
Travaux	1 150 000,00 €	1 156 017,00 €	
Assurances et taxes	86 204,00 €	14 348,00 €	
Maitrise d'ouvrage	40 20,00 €	50 617,00 €	
Total	1 401 484,00 €	1 400 119,00 €	8 235,00 €

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20230619-DCM2023025-DE
Date de télétransmission : 27/06/2023
Date de réception préfecture : 27/06/2023

Soit un bilan prévisionnel consolidé de 1 408 354 € HT, soit une augmentation de 26 067 € correspondant aux coûts des travaux d'amélioration (remplacement du portail, réparation bac à graisse, rampe de pulvérisation).

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021

- **Concession de travaux pour la réalisation d'un bâtiment d'accueil provisoire de type démontable accueillant la Halte-Garderie « l'Ile enchantée » confiée à la SPL Grand Dole Développement 39 :**

La concession de travaux est d'une durée de 20 ans (signée le 28 mars 2017) à compter de la réception du bâtiment et a pour objet :

- la réalisation et le financement de travaux de construction,
- l'entretien et la maintenance pendant la durée de la concession,
- l'exploitation du bâtiment pendant la durée de la concession,
- la rétrocession à la ville de Dole à l'expiration de la concession.

Le bien, situé au 9 rue Sombardier, se compose d'un bâtiment d'une surface totale de 350m², d'un parking d'une dizaine de places et d'une cour fermée en partie arrière du bâtiment.

Il est destiné à accueillir provisoirement la halte-garderie l'Ile enchantée et pourra être repositionné sur autre site au besoin.

Les travaux se sont achevés et le bâtiment a été livré en juillet 2017. Il est loué à la Ville de Dole par bail d'une durée de 3 ans et moyennant un loyer de 44 500 € par an soit 3 708 € par mois.

Pas d'éléments marquants en 2021. Le loyer de 2021 est 47 250 € HT conformément à l'indice de révision.

Éléments financiers en € HT :

DEPENSES	Bilan initial	Etat des dépenses réglées au 31/12/2021	Dépenses à régler en 2022
Acquisition			
Etudes	(conception réalisation)	9 352,00 €	- €
Travaux	593 000,00 €	602 333,53 €	- €
Assurances et taxes	18 860,00 €	2 009,98 €	- €
Maitrise d'ouvrage	21 400,00 €	23 013,61 €	- €
Total	633 260,00 €	636 709,12 €	- €

Soit un bilan consolidé qui reste inchangé par rapport à fin 2020 à 636 709 € HT.

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021

- **Concession de services pour l'acquisition d'un bien situé au 25 Grande rue, confiée à la SPL Grand Dole Développement 39 :**

Concession de services d'une durée de 20 ans et 2 semaines, signée le 14 décembre 2016 et ayant pour objet :

- l'acquisition d'un bien immobilier,
- la réalisation de travaux d'aménagement,
- l'exploitation pendant la durée de la concession,
- la rétrocession à la Ville de Dole à l'expiration de la concession.

Le bien situé au 25 grande rue est en copropriété et se compose d'une surface de 130m² avec vitrine donnant sur la rue. Il est occupé par la Maison du Projet, activité tertiaire. Loyer de 2021 : 9 360 € HT. Pas de nouveaux éléments en 2021.

Éléments financiers en € HT :

DEPENSES	Bilan initial	Etat des dépenses réglées au 31/12/2021	Dépenses à régler en 2022
Acquisition	131 074,00 €	129 219,00 €	- €
Etudes	- €	2 250,00 €	1500,00 €
Travaux	- €	0,00 €	22 000,00 € (1)
Assurances et taxes	- €	0,00 €	- €
Maitrise d'ouvrage	4 076,00 €	3 960,00 €	881,00 €
Total	135 150,00 €	135 429,00 €	24 381,00 €

Soit un bilan prévisionnel est recalé de 159 810 € HT.

L'écart avec le bilan au 31/12/2020 arrêté à 167 845 € HT, s'explique par le devis d'entreprise de menuiserie métallique qui s'avère moins élevée que l'estimation de l'architecte.

Les travaux devraient être réalisés en 2022.

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021

- **Concession de services pour l'acquisition d'un bien situé au 9 Rue Sombardier, confiée à la SPL Grand Dole Développement 39 :**

Concession de service signée le 14/12/2016 d'une durée de 20 ans et 2 semaines.

Un bâtiment (ancien LIDL) au 9 rue Sombardier d'une surface totale de 1000 m² sur un terrain de 3919 m², cadastré BV 124, 130 et 170 composé :

- D'une surface commerciale désaffectée, de locaux sociaux (bureau, vestiaires, salle de repos, toilettes), de réserves, de chambres froides et d'un quai de déchargement,
- D'un parking d'environ 65 places en enrobés.

Le bâtiment est destiné à accueillir des activités de services de la ville de Dole après réhabilitation et réaménagement interne.

Une partie du bâtiment est dédiée à la MJC pour une surface de 337 m². Bail civil signé avec la ville de Dole au 01/06/2018 pour une prise d'effet au 1er juin 2018.

Durée du bail : 4 ans (renouvelable par tacite reconduction)

Montant : 31 500 € / an soit 2 625 € / mois.

L'autre partie est dédiée à l'Ecole des Beaux-Arts pour une surface de 584 m². Bail civil signé avec la ville de Dole au 01/06/2018 pour une prise d'effet au 1er janvier 2019.

Durée du bail : 4 ans

Montant : 36 000 € / an soit 3 000 € / mois.

Eléments marquants de 2021 :

Levées des réserves et clôture des marchés de travaux pour l'école d'arts

DEPENSES	Bilan initial	Etat des dépenses réglées au 31/12/2021	Dépenses à régler en 2022
Acquisition	246 000,00 €	225 189,00 €	0 €
Etudes	34 151,00 €	34 813,00 €	0 €
Travaux et équipement	480 000,00 €	442 030,00 €	0 €
Assurances et taxes	13 800,00 €	13 703,00 €	0 €
Maitrise d'ouvrage	22 194,00 €	24 981,00 €	0 €
Total	796 145,00 €	740 716,00 €	0 €

Soit un bilan prévisionnel consolidé de 740 716 € HT, le bilan reste inchangé par rapport à 2020.

Les membres de la commission ont pris acte du rapport annuel d'activités 2021